

Le Dimanche 24 Février, lors d'une réunion exceptionnelle, les Photographes de la Confédération Française de la Photographie avaient décidé de lancer un préavis de grève pour le 10 Mars prochain au cas où les Pouvoirs Publics resteraient sourds aux nombreuses demandes de concertation émises depuis plusieurs mois.

Toute la profession photographique est extrêmement inquiète des conséquences que pourrait entraîner la mise en place de stations de prise de vue dans 2000 mairies, désignées pour l'établissement du futur passeport biométrique.

En effet, au-delà du seul passeport, c'est à terme, toutes les photos officielles qui seraient réalisées gratuitement par les agents municipaux.

Les Photographes ne pouvant admettre de voir leur métier attaqué de la sorte et souhaitant assurer la survie économique de leur activité, se sont mobilisés en s'adressant à leurs élus et aux Pouvoirs Publics.

Grace à une pression très forte des Photographes sur tout le territoire national dont les médias ont largement fait écho, Madame le Ministre de l'Intérieur vient enfin d'accepter le principe d'une rencontre entre son cabinet et les représentants des Photographes.

C'est pourquoi, le préavis de grève est repoussé au 31 Mars prochain, dans un contexte de poursuite d'une mobilisation totale.

Ce délai permettra aux Photographes de juger des intentions du Gouvernement de faire évoluer son projet, à l'image d'autres grands pays européens, vers une solution à la fois respectueuse du règlement européen de décembre 2004 et des finances publiques et permettant la survie d'une profession.

- Confédération Française de la Photographie
(CFP - Président : Philippe PAILLAT)
- Groupement National de la Photographie Professionnelle
(GNPP - Vice Président : Laurent COURSAULT)
- Association pour la Promotion de l'Image
(API - Secrétaire Général : Marc HERAUD)